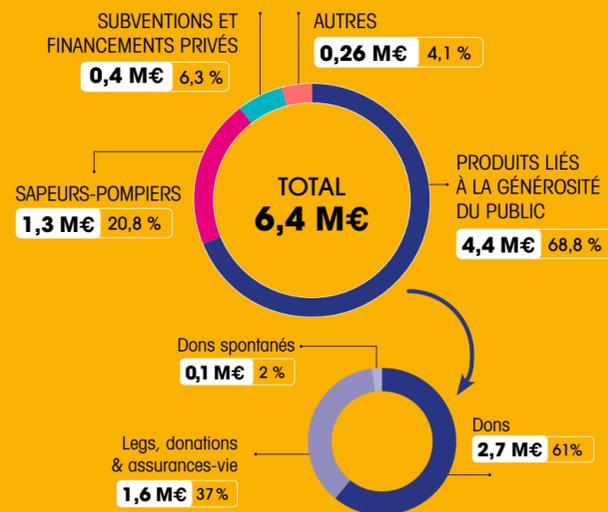


NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Pour financer l'ensemble de ses actions, l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France s'appuie essentiellement sur la générosité du public (dons et libéralités) et sur celle des sapeurs-pompiers. L'ODP bénéficie également de subventions récurrentes comme celle du ministère de l'Intérieur, de collectivités locales, de services départementaux d'incendie et de secours ou encore de financements privés (mécénat d'entreprise).

NOS RESSOURCES

(en million d'euros)



Les différents confinements et diverses réglementations sanitaires ont eu des répercussions sur les ressources de l'ODP qui s'élevaient à 6,96 M€ pour 2020 (18% de baisse par rapport à 2019).

Les principaux postes affectés sont :

- ▶ Les legs, assurances-vie (1,621 M€, diminution de 45%) en raison d'un retard dans le traitement des dossiers (études notariales fermées, retard dans la vente de biens immobiliers, etc.) et d'un montant moyen par dossier moindre par rapport aux années précédentes.
- ▶ Les manifestations sapeurs-pompiers, qui ont été pour beaucoup annulées, ont entraîné une chute des ressources (0,268 M€, baisse de 54%).
- ▶ Les contributions sapeurs-pompiers qui ont également diminué (- 0,3 M€) du fait d'une baisse importante des ventes de calendriers et de l'annulation du Congrès national des sapeurs-pompiers qui donne lieu à de nombreuses remises de chèques.

Enfin, les financements privés (mécénat d'entreprise) ont connu une chute (87%) pour atteindre la somme collectée de 55 324 €. L'année 2019 avait été exceptionnelle avec des soutiens ponctuels importants de certains établissements financiers. Les autres produits (0,253 M€), les dons (2,6 M€) et les subventions (Sdis et ministère de l'Intérieur) se sont soit stabilisés soit augmentés.

TOTAL GÉNÉRAL : 6,96 M€

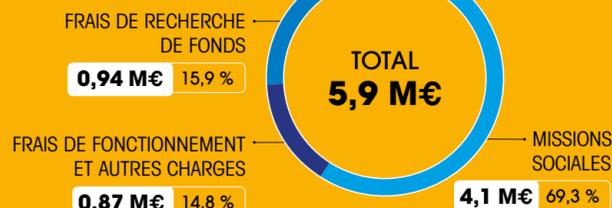


NOS DÉPENSES

(en million d'euros)

Les dépenses liées aux missions sociales ont légèrement diminué (4,1 M€, baisse de 6%). Cela est dû à l'annulation, pour des raisons sanitaires, d'un certain nombre de séjours vacances pour nos orphelins et d'événements comme le rassemblement Parents ou les Primes d'installation, événement annuel de fin de prise en charge pour les pupilles dont le parent est décédé en service commandé.

Les frais de collecte (0,95 M€), de fonctionnement et autres charges (0,88 M€) ont très légèrement diminué sur l'année 2020.



TOTAL GÉNÉRAL : 6,7 M€



BILAN COMPTABLE SIMPLIFIÉ

Actif	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019	Passif	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Actif immobilisé	11 121 508 €	7 202 647 €	Fonds associatifs et réserves	30 153 616 €	29 924 947 €
Placements	22 729 755 €	23 523 974 €	Fonds reportés (legs)	4 338 355 €	0
Autres	3 482 749 €	1 417 476 €	Provisions	800 566 €	810 490 €
			Dettes	2 041 475 €	1 408 660 €
Total général	37 334 012 €	32 144 097 €	Total général	37 334 012 €	32 144 097 €

L'application du nouveau règlement comptable en 2020, conduit à comptabiliser les legs acceptés mais non réalisés à l'actif et au passif du bilan, entraînant des variations sur l'actif immobilisé, les fonds reportés et les dettes. De plus, l'augmentation de l'actif immobilisé (+54%) s'explique notamment par l'acquisition d'un logiciel pour l'action social et d'un appartement sur Paris destiné à la colocation pour nos pupilles étudiants.

BÉNÉVOLAT ET DONS EN NATURE

Tous les administrateurs de l'ODP sont bénévoles. Ils représentent l'association sur l'ensemble du territoire et sont à l'écoute des orphelins, de leur famille et des sapeurs-pompiers rencontrant des difficultés. Ils sont également investis dans des diverses commissions et groupes de travail afin d'échanger et de proposer des avancées sociales envers nos bénéficiaires. Sur 2020, 742 heures de bénévolat ont été effectuées. Sur la base du SMIC, la valorisation s'élève à 7 536 euros.

Tout au long de l'année, l'ODP bénéficie de dons en nature effectués par des particuliers ou des sociétés. Notre association a reçu des jouets neufs lors de collectes dédiées, de dons particuliers ou de sociétés. L'ODP a également bénéficié des prestations gratuites pour sa campagne d'affichage avec près de 15 000 panneaux offerts dont la valorisation s'élève à plus de 148 K€.

En 2020 :
742 heures
de bénévolat ont été effectuées,
pour une valorisation de
7 536 €

Campagne d'affichage :
15 000
panneaux offerts
pour une valorisation
de plus de
148 k€

En 2020,
l'excédent
de l'exercice
se porte à
277 k€

Le fonds
de réserve
s'élève à
29 M€

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports, moral, d'activité et financier de l'année 2020, disponibles sur le site internet de l'organisation (www.oeuvresdespupilles.fr) ou obtenus sur simple demande écrite.



32 rue Bréguet
75011 Paris
Tél. : 01 49 23 18 18

odp.pompier.fr

www.oeuvresdespupilles.fr



LE LABEL DON EN CONFIANCE

L'Œuvre des pupilles est agréée par le Don en confiance

- L'agrément repose sur 4 grands principes :
- respect du donateur ;
 - transparence ;
 - recherche d'efficacité ;
 - probité et désintéressement.

2020

L'ESSENTIEL



GRÉGORY ALLIONE

PRÉSIDENT DE L'ŒUVRE DES PUPILLES

Au 31 décembre 2020.

Durant l'année 2020, la crise sanitaire aura profondément secoué notre association dans la réalisation de ses missions. Les différents confinements et les règles sanitaires ont entraîné l'annulation d'un certain nombre d'événements et de séjours vacances pour nos pupilles et leur famille. Ces temps forts de convivialité, toujours synonyme d'échange, de partage et d'évasion du quotidien, sont particulièrement demandés par nos bénéficiaires. Aussi, pour maintenir le lien avec ces familles, nous avons dû repenser notre façon de communiquer avec eux notamment via les réseaux sociaux.

Cette crise aura également révélé de nombreux problèmes sociétaux comme la fracture numérique ou la précarité étudiante. Pour nos orphelins, nous nous devons de répondre présent à ses grands enjeux et apporter des solutions concrètes comme le don d'ordinateurs ou le lancement d'un programme pluriannuel d'acquisition d'appartements.

Dans ce contexte difficile, c'est avec fierté que nous avons pu maintenir notre activité, trouver les ressources nécessaires pour développer de nouveaux programmes pour les années à venir et surtout être présent auprès des orphelins, leur famille et des sapeurs-pompiers en situation difficile.

Nous avons également pu mener à bien la réorganisation des ressources humaines engagée depuis le début de ma mandature, en mettant en place une structure associative de mutualisation des collaborateurs, conjointement avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, pour une ODP plus présente, plus connue, plus agile, et au final, toujours plus solidaire.

Je souhaite exprimer ma plus grande gratitude à tous ceux sans qui cela n'aurait pas pu être accompli. Au nom de l'ensemble de nos bénéficiaires, j'adresse un grand merci à tous nos généreux donateurs et partenaires, à tous les collaborateurs, à tous les sapeurs-pompiers solidaires de notre action et à tous les bénévoles.

NOS MISSIONS

L'ODP, association reconnue d'utilité publique depuis 1928, assure une protection matérielle et morale aux orphelins de sapeurs-pompiers (professionnels, volontaires et militaires) décédés en ou hors service commandé ainsi qu'à leur famille. L'ODP vient également en aide aux enfants du sapeur-pompier dont le conjoint (e) est décédé.

Dans le cadre du dispositif commun « Solidarités pompiers de France », mis en place conjointement avec la FNSPF et la MNSPF, l'Œuvre des pupilles soutient moralement et financièrement les sapeurs-pompiers et leur famille se trouvant en situation de précarité du fait d'un accident, d'une maladie, de la perte d'un emploi, etc.

EN 2020,
L'ODP SOUTIEN

1 486 SOIT
orphelins familles

Osez,
Donnez,
Partagez



CELA S'EST PASSÉ EN 2020

JANVIER

L'ARBRE DE NOËL (75)

Le samedi 4 et dimanche 5 janvier, l'ODP a organisé son traditionnel arbre de Noël. Plus de 200 pupilles, accompagnés de leur parent, ont participé à cet événement. Balade sur un bateau mouche le premier jour, de nombreuses animations avaient été programmées pour le bonheur des petits et grands sur le thème de la piraterie. Enfin, les rires et sourires se sont prolongés le lendemain avec la grande distribution de cadeaux et les séances photos avec le père Noël.



AVRIL/MAI/JUIN

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'ENTRAIDE ET D'ÉCOUTE EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

À la suite des mesures gouvernementales imposées, et ce dès la mi-mars, contre la propagation de la Covid-19, l'Œuvre des pupilles a décidé de mettre en place une solution pour les familles et pupilles de sapeurs-pompiers, permettant l'écoute et les échanges pendant cette période délicate. Facebook live et plateformes téléphoniques individualisées ont ainsi été déployés par des professionnels du secteur et ont permis à l'Œuvre des pupilles de renforcer sa présence auprès de celles et ceux qu'elle protège.

JUILLET-AOÛT

POUR LES VACANCES DE NOS ORPHELINS, TOUJOURS DES SOLUTIONS !

Les mesures sanitaires étaient encore très contraignantes (rassemblements limités, etc.) et de nombreux séjours vacances ont dû être annulés. Dans ce contexte, l'ODP avait tout de même la volonté d'offrir un moment d'évasion à ses pupilles. En étroite collaboration avec les Unions départementales de sapeurs-pompiers, notre association a développé les séjours-familles en mettant en place un réseau d'échanges de maisons et de « bons plans logement » pour les familles.



SEPTEMBRE

5 NOUVEAUX PUPILLES ÉTUDIANTS DANS NOS COLOCATIONS

Que ce soit, comme pour cette année, pour un CAP Petite Enfance ou pour une prépa pour l'examen d'entrée à l'ENA, pour une 1^{ère} année dans un Institut de Formation des Soins Infirmiers ou pour un Master 2 Marketing Vente, l'ODP met à disposition 3 appartements en colocation à Paris permettant d'accueillir 9 pupilles dont 5 nouveaux pour la rentrée 2020/2021. Des parcours d'étude très divers et des niveaux très variés mais que notre association a à cœur de soutenir.

NOVEMBRE

AIDE AUX SAPEURS-POMPIERS EN DIFFICULTÉ APRÈS LA TEMPÊTE ALEX (06)

Après le violent passage de la tempête Alex, dans les Alpes-Maritimes, début octobre 2020, 33 familles de sapeurs-pompiers ont pu être aidées grâce au programme « Solidarités pompiers de France ». Un soutien d'urgence en attendant le dispositif assurantiel classique pour ces familles qui ont vu leur habitation emportée par les flots ou devenue inhabitable car déclarée en état de péril. Au total, grâce à « Solidarités pompiers de France », c'est 106 familles que l'ODP a soutenu.



LE SALON DES FAMILLES

UN LIEU PRIVILÉGIÉ ET CHALEUREUX À LA MAISON DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE (PARIS)

Grâce au financement accordé par la GMF, le Salon des familles a été créé courant 2020. Cet espace a été pensé et conçu pour être au cœur de la vie de l'ODP. C'est aussi un lieu convivial où il est possible de se retrouver entre pupilles et familles. Depuis plusieurs années, le président de l'ODP souhaitait qu'un espace soit dédié aux veufs(ves) et pupilles de passage à Paris, pour qu'ils puissent se retrouver, s'exprimer en toute confidentialité et discrétion, rencontrer l'équipe sociale présente dans les locaux et parler de leurs difficultés. C'est maintenant chose faite !



Dotée d'un canapé, d'un bureau, d'une table ronde, de plusieurs jouets pour enfants et d'une console de jeux, la pièce se veut familiale et chaleureuse. Elle accueille également les pupilles étudiants qui souhaitent travailler au calme, imprimer des documents utiles ou tout simplement désirent se ressourcer quelques instants et / ou se retrouver avec leur « famille de cœur ». C'est donc un espace de vie permettant tantôt de s'isoler, tantôt de se réunir et qui redonne de l'importance au temps passé en famille, au partage et à l'épanouissement de tous. N'oublions pas que la MSPF est la maison des sapeurs-pompiers de France. Elle est leur maison.

NOS VALEURS

Nous tentons de transmettre toutes ces valeurs dans chacune des actions que nous menons au quotidien.



NOS BÉNÉFICIAIRES

► L'ORPHELIN

dès sa naissance et jusqu'à la fin de ses études – et sa famille.

► LE SAPEUR-POMPIER ET SA FAMILLE

en situation de précarité.

LE RESEAU ASSOCIATIF DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

L'ODP et la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) entretiennent des relations très étroites depuis 1926, date de création de l'ODP par le commandant Guesnet, alors Président de la FNSPF.

La Fédération reverse ainsi une partie des cotisations en provenance de son réseau territorial en faveur de l'ODP. À ce titre, en 2020, la FNSPF a ainsi reversé 28 753 euros.

Au 1^{er} juin 2020, l'ODP, la FNSPF et les ESPF (Éditions des sapeurs-pompiers de France) ont décidé d'aller plus loin dans leur synergie, en mutualisant leurs ressources humaines au sein de l'association dénommée « Maison des sapeurs-pompiers de France » située au 32 rue Bréguet à Paris (11^{ème}).

LES PRESTATIONS en 2020

Allocations trimestrielles
Primes vacances & étrennes
Premiers secours

1 625 555 €

Prime d'installation & fin d'études

41 500 €

Organisation séjours vacances

184 539 €

Soutien psychologique

19 168 €

Prime réussite diplôme

20 971 €

Aide aux sapeurs-pompiers en difficulté

418 246 €

Prime rentrée scolaire

282 000 €

Dotation ordinateurs

196 980 €

Création entreprise Formation pro

38 231 €

Aide à la scolarité

150 984 €

Aide au permis de conduire

102 958 €

Prise en charge mutuelle

45 617 €



LES MEMBRES d'une grande famille solidaire

29 MEMBRES composent le Conseil d'administration

Ils définissent les choix stratégiques de l'association et arrêtent le budget et les comptes.

76 DÉLÉGUÉS SOCIAUX dans les départements

Ils constituent le lien indéfectible entre les familles et le siège de l'ODP sur le territoire national.

35 000 DONATEURS partout en France

Ils permettent la réalisation de nos actions au quotidien en faveur de nos bénéficiaires.